********

*Communiqué – pour diffusion immédiate*

**Le CIUSSS du Nord-de-l’Île-de-Montréal abandonne les personnes en situation de handicap, les ainéEs et leurs familles**

**Montréal, 5 décembre 2018 -** Ex aequo, RÉCIFS et le Regroupement des aidants naturels du Québec (RANQ) dénoncent des directives irresponsables en matière de soutien à domicile. Face à un déficit appréhendé d’un peu plus de 15 millions de dollars à la fin de l’exercice financier 2018-2019, le CIUSSS du Nord-de-l’Île-de-Montréal (CIUSSS NIM) appliquera des mesures dites «d’optimisation» brutales. Uniquement pour le soutien à domicile, c’est près d’un demi-million de dollars qu’on entend économiser en l’espace de quelques mois. Pour y parvenir, toutes les nouvelles demandes sont mises en attente, les demandes post-hospitalisation plafonnées à 5 heures par semaine et au moins 300 heures par semaine seront coupées à même les dossiers actifs. Les nombreuses personnes privées d’un service adéquat pour leur retour ou leur maintien à domicile seront dirigées vers les ressources d'hébergement ou maintenues dans les services hospitaliers et de réadaptation.

Pour Ex aequo, il est inacceptable de maintenir des gens en hébergement alors qu’ils ont la capacité et le souhait de retourner chez eux, de même qu’il est inacceptable que le soutien offert ne soit pas à la hauteur des besoins. «Il faut arrêter de traiter le soutien à domicile comme une simple ligne comptable servant à balancer les budgets. C’est une vision déconnectée de ce que sont ces services, qui répondent à des besoins aussi vitaux que de se lever le matin ou d’être alimenté», affirme Simon Philippe Caron, agent de défense de droits. «Le CIUSSS NIM tente de se justifier en affirmant que le nombre annuel d’heures de service aura malgré tout augmenté, mais la réalité c’est un écart toujours plus grand entre les besoins des personnes et les services offerts par le réseau», ajoute-t-il.

«Tous les jours, des travailleurs.euses sociales sont témoins de situations où les familles ont besoin d'aide et ils savent qu'ils ne pourront répondre à leurs besoins», affirme Marjolaine Goudreau de RÉCIFS. Le fardeau psychologique de ce sentiment d’impuissance est difficile à porter pour les intervenants sociaux. Elle ajoute: «Et on sait que l’argument financier ne tient pas la route! L’hébergement coûte de trois à cinq fois plus cher que le maintien à domicile. Les économies réalisées par le CIUSSS NIM seront finalement assumées en triple, voire plus, par le reste du réseau de la santé.»

Le RANQ est également très préoccupé par ces directives qui auront d’importantes répercussions sur les familles et les réseaux d’entraide. Pour Mélanie Perroux, coordonnatrice, «les soins à domicile sont le premier endroit où l’on fait des coupures en se disant qu'avec de la formation, les proches aidants prendront le relais. Mais ces derniers restent sans soutien ni répit. Ils n'ont pas le choix d'assumer ces tâches seuls ou de voir leur proche placé dans des lieux éloignés ou inappropriés, ce qui les force alors à les prendre chez eux coûte que coûte. C'est une vision utilitariste du proche aidant qui provoque de la maltraitance institutionnelle.»

Le CIUSSS NIM doit être ramené à l’ordre immédiatement par la ministre McCann afin que les personnes en attente ou dont les services ont été coupés se voient attribuer tout le soutien dont elles ont besoin pour être chez elles, sans épuiser leurs réseaux ni compromettre leur sécurité et leur autonomie. Ces compressions sont d’autant plus indécentes que le gouvernement Legault bénéficie de surplus records et s’est engagé à soutenir davantage les personnes en situation de handicap et leurs familles. Il doit désormais tenir cet engagement.

* 30 -

Simon Philippe Caron, agent de défense de droits, Ex aequo

Emely Lefrançois, responsable des communications, Ex aequo, elefrancois@exaequo.net, 514 288-3852 poste 230

Mélanie Perroux, coordonnatrice, Regroupement des aidants naturels du Québec (RANQ), coordination@ranq.qc.ca, 514 524-1959

Marjolaine Goudreau, présidente, Regroupement de travailleurs.euses sociales et intervenantes sociales au Québec (RÉCIFS), 438 225-8574